

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

**Séance publique du LUNDI 8 OCTOBRE 2018 à 8h30** Date de convocation : 2 octobre 2018

<b>Délibération</b>
<b>N°B2018_116</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>Votants :</b>	<b>20</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>20</b>
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : Alain FABRE**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Alain FABRE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

**EXCUSES :** Didier CODORNIU, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Serge LALLEMAND,

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** Jacques BLAYA,

### **Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

#### **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - OENOTOURISME - Appui financier à la réalisation d'outils de promotion de l'AOC Fitou à l'occasion des 70 ans de l'appellation**

L'AOC Fitou est le premier AOC du Languedoc (décret du 28 avril 1948).

Aujourd'hui, il s'étend sur neuf communes dont trois du Grand Narbonne (Caves, La Palme et Leucate) pour 2 600 ha de vignoble. Le rendement moyen est de 35 hl/ha pour 75 000 hl de production.

Il regroupe trois structures coopératives, à savoir les Vignobles du Cap Leucate, la cave du Mont Tauch et la cave de Cascastel soit 270 coopérateurs, et 37 caves particulières.

L'histoire du Fitou est surtout celle de la conviction de plusieurs vigneron, déterminés et persévérants à faire connaître et reconnaître leur vin. Aujourd'hui encore, malgré le faible rendement naturel, ils s'attachent à une viticulture qui préserve les paysages et privilégie la qualité.

A l'occasion des 70 ans de l'appellation (1948-2018), le syndicat souhaite développer des outils de promotion et de communication à destination du grand public, des partenaires et de la presse locale et spécialisée, sur le thème « La belle histoire d'un millésime » :

- Une vidéo promotionnelle spécifique,
- Un livret mettant en valeur les terroirs, les vigneron et les vins,
- Un reportage photographique.

## N°B2018\_116

La réalisation de ces outils participe au développement de l'image et la notoriété de l'AOC Fitou. Le coût total du projet s'élève à 9000 €. Une subvention de 900 € est attendue du Grand Narbonne.

A cet effet, il convient de signer une convention qui fixe les modalités et les conditions d'attribution de cette participation, selon la convention-type d'attribution de subventions.

Considérant l'intérêt et la pertinence du projet pour la promotion de la filière viticole sur le territoire du Grand Narbonne,

**Vu** la délibération N°C2018\_46 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne du 22 mars 2018 adoptant le budget 2018,

**Vu** la délibération N°B2018\_39 du Bureau Communautaire du Grand Narbonne du 16 avril 2018 adoptant la convention type d'attribution de subventions aux associations,

**Vu** en Commission 1 du 25 septembre 2018,

### **A l'unanimité, le Bureau décide :**

- D'attribuer une subvention de 900 € au syndicat AOC Fitou pour la réalisation d'outils promotionnels (vidéo, photos et livret) et d'imputer la dépense correspondante au service 15,
- De préciser que les crédits sont disponibles au budget principal 2018,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document administratif, technique, ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment la convention type d'attribution de subvention.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 11/10/2018  
et de sa publication  
le : 11/10/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus  
Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

